

Compte rendu du Conseil d'Administration
mercredi 05 novembre 2014
18h30 à 22h00
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS

Présents : Christian Auger, Olivier Cahen, Gérard Cardon, Henriette Magna, Daniel Delage, Bruno Lonchamp, Pierre Meindre, Michel Mikloweit, Pascal Morin, Pierre Parreaux, Jean-Pierre Santiano, Agostinho Vaz-Nunes ;

Représentés : Roger Huet, par Agostinho Vaz-Nunes ; Antoine Jacquemoud, par Michel Mikloweit; Roger Jauneau, par Pascal Morin

Absents excusés : Pascal Granger, René Le Menn ; Béatrice Serre

Absents : Jacques Sandillon, Gérard Piot ;

Invité : François Lagarde.

Jean-Pierre Santiano assure la présidence de séance.

Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté, à part quelques détails qui seront corrigés : Michel Mikloweit avait donné un pouvoir à Bruno Lonchamp.

Michel Mikloweit demande à parler de Jacques Sandillon. Celui-ci avait demandé une avance de 250 € en vue de la réunion qu'il avait organisée à Gauriac, dont une partie n'a pas encore été dépensée. À cette occasion, il a commandé une visite pour les participants au nom de l'association HGIN, et plus tard demandé au prestataire de services de la facturer au SCF. Il est décidé ne pas accepter cette facture, d'une part parce que la commande n'était pas émise par la SCF, d'autre part parce que la dépense n'était pas budgétée.

Olivier Cahen demande qu'avant toute décision concernant Jacques Sandillon il demande l'avis de René Le Menn; il est donc chargé de le faire et de communiquer l'avis de René Le Menn au bureau.

Jacques Sandillon, qui est déjà absent depuis cinq séances sans avoir envoyé d'excuses, pourra être considéré comme démissionnaire du conseil, après avis de René René Le Menn. Gérard Cardon propose une modification des statuts, par laquelle un membre démissionnaire du conseil pour absences successives ne pourrait pas s'y représenter avant un délai à définir. Christian Auger propose aussi de définir un minimum de voix pour qu'un candidat administrateur soit élu.

Michel Mikloweit indique l'état actuel des formalités dont il s'est chargé vis-à-vis des banques et de la Poste : désignation des responsables et dépôt des signatures aux banques, signalisation à la Poste du changement d'adresse du siège social du club. Il donne l'état des adhésions.

Michel Mikloweit demande qu'on remette à jour les systèmes d'exploitation des « shuttles » du club, au moins du plus récent, par exemple acheter un Windows 7. Une dépense d'environ 200 € pour le shuttle le plus récent, un peu moins pour l'ancien. Jean-Pierre Santiano propose d'acheter aussi un logiciel de sauvegarde, environ 50 euros. Il faut aussi acheter un disque dur de sauvegarde, moins de 100 €. Michel Mikloweit demande aussi qu'on achète un scanner pour les anciens bulletins, ou de préférence une imprimante multifonctions. Pascal Morin propose d'acheter la suite logicielle complète Adobe, qui était récemment à environ 300 €, prix réservé aux associations. Michel Mikloweit recueillera les informations de prix à tous ces sujets. Un budget de 500 € est voté pour ces acquisitions d'équipements n'incluant pas la suite Adobe, ainsi que 500 € pour la suite Adobe et 600 € pour des cartouches d'encre pour l'imprimante laser. Pascal Morin propose aussi d'acheter des clés USB, entre autres pour donner des documents aux nouveaux membres du club, aussi pour distribuer aux membres du club des données ou des images à traiter pendant les réunions. Un budget de 100 € à cet effet est accepté.

Michel Mikloweit pose la question de la désignation d'un responsable des relations avec la FPF. Olivier Cahen propose de s'en occuper. Il est désigné à cet effet, il sera assisté par Jean-Pierre Santiano. Michel Mikloweit indique aussi que les membres du bureau du SCF devraient être tous membres de la FPF, Gérard Cardon propose que leurs cotisations FPF soient à la charge du SCF.

Pierre Meindre. expose l'état actuel du projet de participation du club à la présentation, le 25 novembre, à l'Hôtel de Sully des Diableries par Denis Pellerin et Brian May. Antoine Jacquemoud, Michel Mikloweit, Jean-Pierre Santiano, Olivier Cahen, Pascal Morin et Gérard Molinengault sont volontaires pour y participer, Gilles Cendre si nécessaire. Il sera demandé à Denis d'envoyer à l'avance le film à projeter et les filtres. Il est convenu de faire une séance d'initiation aux projecteurs le mercredi 12 novembre, et de demander à l'hôtel de Sully d'accéder à la salle le lundi 24 novembre. Nous facturerons 500 euros pour cette prestation. Nous devons aller voir la salle au plus tôt, Pascal Morin prendra rendez-vous.

Pascal Morin nous informe que les décisions concernant le site du club, notamment le bandeau de la page d'accueil, doivent être prises avant le 15 décembre. Il prend rendez-vous pour le 15 novembre avec Denys Quélever pour recevoir une formation sur la mise en place de nos textes et images sur le site. Il est donc prévu une réunion du groupe de travail site Internet le mardi 25 novembre après-midi, après le rangement du matériel de projection des Diableries, et avant la réunion de bureau. Pascal Morin enverra aux membres du groupe de travail les projets actuels de bandeau.

Gérard Cardon nous informe qu'il a rendez-vous le 18 novembre avec le

responsable du Musée de Bry où sont déposés nos appareils et photos. Il doit donner une liste des membres du club autorisés à y entrer au nom du club.

Michel Mikloweit demande qu'on définisse vite les manifestations auxquelles le club doit participer en 2015. Gérard Cardon propose de contacter Daniel Chailloux pour savoir quels contacts il a dans ce sens.

Michel Mikloweit est en relation avec Jean-Claude Barguin, directeur de Electrosonic, qui pourrait être sponsor du club, et à ce titre lui prêter des projecteurs pour des présentations publiques.

Agostinho Vaz-Nunes demande de définir le déménagement de la bibliothèque, car il doit reprendre le local. Michel Mikloweit envisage un éventuel paiement du SCF au LOREM. Agostinho Vaz-Nunes ne s'y oppose plus, car le SCF ne semble pas en état d'enseigner plus de techniques du relief aux jeunes du LOREM qui ont déjà tout essayé dans ce domaine.